

Cent soixante-sixième session

166 EX/7
PARIS, le 18 février 2003
Original anglais

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
DANS LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DU CADRE D'ACTION DE DAKAR**

RESUME

Le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000) a chargé l'UNESCO d'assurer "la coordination entre les partenaires de l'EPT et de maintenir la dynamique de leur coopération" ainsi que de "réaxer son programme d'éducation de manière à placer les résultats et les priorités du Forum de Dakar au coeur de son activité".

Le Conseil exécutif, par sa décision 164 EX/3.2.2, a demandé au Directeur général de renforcer la dynamique collective en ce qui concerne le suivi du Cadre d'action de Dakar, conformément aux priorités établies dans la Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) et dans le Programme et budget approuvés pour 2002-2003 (31 C/5).

Conformément à cette décision 164 EX/3.2.2, le Directeur général présente au Conseil exécutif à sa 166e session ce rapport sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'action de Dakar, notamment en ce qui concerne l'état d'avancement des plans nationaux pour l'Education pour tous (EPT) conformément à la stratégie globale élaborée en la matière, y compris la mobilisation nécessaire des ressources et les plans de promotion et de communication, dans toutes les régions du monde sans exception.

Décision proposée : paragraphe 45.

Introduction

1. Pour donner effet à la décision 164 EX/3.2.2, l'UNESCO a commencé à renforcer la capacité de son Secteur de l'éducation à coordonner les partenaires de l'EPT et à suivre les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs fixés à Dakar. Le présent rapport concerne essentiellement le rôle de coordination de l'UNESCO et les activités de programme relatives à la coopération avec les partenaires extérieurs. On y décrit comment l'UNESCO contribue à la promotion de l'EPT, en particulier l'assistance technique aux Etats membres dans la préparation des plans nationaux d'EPT, la coordination internationale en vue de renforcer les partenariats en la matière, et le suivi et l'évaluation au plan mondial des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs d'EPT.

Préparation des plans nationaux d'EPT

2. Répondant à une recommandation du Cadre d'action de Dakar demandant aux pays d'établir des plans nationaux d'ensemble pour l'EPT d'ici à 2002, l'UNESCO a fourni une assistance technique aux Etats membres dans deux directions : assistance technique sur place dans les pays et séminaires de formation par groupes de pays. Au cours du second semestre 2002, les services de l'UNESCO au Siège ont mené une enquête pour évaluer les progrès réalisés dans la conception des plans d'EPT dans les Etats membres. En décembre 2002, les questionnaires reçus provenaient de pays appartenant à toutes les régions géographiques de l'UNESCO (11 d'Afrique subsaharienne, 12 d'Etats arabes, 14 d'Asie et du Pacifique, 19 d'Amérique latine et des Caraïbes et 10 d'Europe et d'Amérique du Nord).

3. En fonction de l'analyse des réponses à cette enquête et sur la base de l'expérience de l'UNESCO sur le terrain, on peut classer les pays en trois grandes catégories. La première comprend les pays de l'OCDE (à quelques exceptions près comme l'Autriche, l'Islande, le Portugal et la Turquie) et certains pays en transition pour lesquels l'EPT ne concerne que les pays en développement et qui ne voient donc pas la nécessité de préparer/renforcer leurs plans d'éducation compte tenu du Forum de Dakar. La deuxième catégorie est constituée de pays qui considèrent que le programme d'Education pour tous, en totalité ou en partie, s'applique à leur contexte et qui ont donc entrepris de préparer/renforcer leurs plans. La majorité des pays en développement, certains pays en transition (Bulgarie, Estonie, Lettonie et République de Moldova) et quelques pays de l'OCDE sont dans cette catégorie. La troisième comprend ceux qui considèrent nécessaires les plans d'EPT mais qui n'ont pas encore dépassé la phase initiale de préparation de leur plan pour cause de crise, de conflit, d'instabilité politique ou par manque de capacité.

4. Cette enquête montre premièrement que, dans plus de la moitié des pays, y compris de nombreux pays en développement, des plans d'action nationaux pour l'EPT n'ont pas encore été élaborés ou renforcés en réponse à la recommandation de Dakar ; deuxièmement, que les plans d'EPT nécessitent des travaux supplémentaires pour y inclure des réformes des politiques, des projections crédibles de ressources et des mesures propices à des partenariats authentiques tenant compte des cadres de développement nationaux et des stratégies existantes du secteur. *Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002* décrit et analyse les progrès accomplis dans la préparation des plans nationaux d'EPT et les efforts des pays en développement pour améliorer la planification au service de l'EPT (voir chapitre 3, Planification de l'Education pour tous).

5. L'UNESCO a offert son soutien aux niveaux régional et sous-régional aux Etats membres afin de les aider à préparer leur plan d'EPT. Quelques initiatives régionales sont décrites ci-après.

6. Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a entrepris de faire le point de la situation des pays en matière de préparation des plans d'action nationaux d'EPT. A la huitième Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique (MINEDAF VIII), une trentaine de pays ont confirmé

que leur projet de plan d'action pour l'EPT était prêt. Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a déjà reçu 27 de ces projets qui sont en cours d'évaluation. Pour aider les pays à préparer ces plans, le Bureau de l'UNESCO à Dakar, en collaboration avec l'IPE et l'ISU, a organisé des activités de renforcement des capacités dans les domaines de la gestion, de la planification et du suivi de l'éducation.

7. Dans la région arabe, les partenaires d'ARABEFA ont organisé des ateliers thématiques (sur l'éducation de la petite enfance, l'éducation des filles, l'alphabétisation et l'éducation des adultes et la qualité de l'éducation) d'avril à juin 2002 pour aider les Etats arabes à préparer les plans nationaux d'EPT. Outre ces ateliers, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a envoyé des missions spéciales de consultants dans 10 pays de la région entre juillet et novembre 2002 pour les aider à élaborer leur plan. Le Bureau de l'UNESCO au Caire a traduit en arabe l'"EFA Planning Guide" préparé par le Bureau régional pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique (Bangkok).

8. Afin de promouvoir la coopération entre les pays dans leurs efforts de planification, le Forum sous-régional de l'EPT pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le Groupe de travail thématique interinstitutions des Nations Unies sur l'EPT ont organisé les troisième et quatrième réunions des coordonnateurs nationaux de l'EPT (Bangkok, mai et octobre 2002). A la demande des directeurs de l'éducation des Etats membres du Pacifique qui se sont réunis à Nadi (Fidji) en août-septembre 2002, le Bureau de l'UNESCO à Apia a préparé un *rapport de synthèse sur les plans d'action d'EPT dans les pays du Pacifique*.

9. Les ateliers de formation sous-régionaux organisés par l'UNESCO en Amérique latine (Santiago, avril 2002) et dans les Caraïbes (Port of Spain, mai 2002) ont donné des orientations aux coordonnateurs nationaux de l'EPT au sujet de la planification de l'Education pour tous. Un résultat important de la réunion de Santiago a été la mise en place d'un Forum régional d'EPT en Amérique latine. Un autre atelier de formation sur l'EPT a été organisé dans les Caraïbes (Kingston, Jamaïque, décembre 2002).

10. Le Bureau de l'UNESCO à Moscou a organisé un atelier international sur l'élaboration des plans d'action nationaux d'EPT (Moscou, septembre 2002) pour les coordonnateurs et planificateurs nationaux de l'EPT en Europe. L'UNESCO, en coopération avec l'UNICEF et le PNUD, a organisé un atelier national de formation à la planification stratégique en République de Moldova du 4 au 6 septembre 2002. Ultérieurement, en coopération avec l'UNICEF, le PNUD et les ministères de l'éducation, l'UNESCO a organisé une Conférence sous-régionale liée à la planification et à la mise en oeuvre des politiques de l'Education pour tous (Chisinau, République de Moldova, novembre 2002) destinée à présenter les concepts de planification et de gestion des stratégies, ainsi que les techniques de projection des ressources éducatives, à des spécialistes de l'éducation qui participent à la planification de l'EPT.

Renforcement des mécanismes de coordination

Coordination internationale

11. *La stratégie internationale de mise en oeuvre du Cadre d'action de Dakar sur l'Education pour tous*, publiée au milieu de 2002, est un document de référence dans lequel sont proposés des moyens d'utiliser le soutien de la communauté internationale au niveau des pays. Centré sur cinq activités majeures (planification ; communication et promotion ; financement ; suivi et évaluation ; et mécanismes internationaux et régionaux), il offre un cadre clair pour les activités actuelles et futures. Il complète les différentes stratégies d'EPT vis-à-vis desquelles les institutions se sont engagées, et les encourage à coopérer pleinement à l'application des 12 stratégies du Cadre d'action

de Dakar. La stratégie est le fruit d'une large collaboration et d'une participation de toute une gamme de partenaires de l'EPT.

12. Les débats à la troisième réunion du Groupe de travail sur l'Education pour tous (Paris, 22-23 juillet 2002) ont été centrés sur quatre domaines clés du suivi de Dakar : planification, financement, promotion et suivi de l'EPT. La Banque mondiale a présenté l'Initiative de financement accéléré qui venait d'être lancée au profit de l'enseignement primaire universel. Les participants, y compris des spécialistes venus des pays en développement, des partenaires du développement et des organisations de la société civile, ont fait des observations et des commentaires sur une ébauche du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002* et sur le programme provisoire de la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT. La réunion a permis d'échanger des expériences nationales sur l'EPT et de renforcer l'alliance mondiale pour le suivi de Dakar.

13. Les membres du Comité international de rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'EPT ont assisté à la réunion du Groupe de travail en tant qu'observateurs et ont tenu leur deuxième réunion (Paris, 23-24 juillet 2002) ; à cette occasion, ils ont fait des observations sur l'ébauche du rapport 2002 et ont adopté le thème de la problématique homme-femme pour le Rapport de 2003. Le Comité de rédaction a approuvé une déclaration d'intention pour le Rapport de suivi et une ébauche de stratégie de communication.

14. La deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT (Abuja, Nigéria, 19-20 novembre 2002) a eu lieu au coeur de l'Afrique subsaharienne, région où les objectifs de Dakar sont les plus difficiles à atteindre. L'organisation, la structure, la conception et les résultats de la réunion ont bénéficié de consultations avec les principaux partenaires de l'EPT et de la présence d'un groupe représentatif de *sherpas*. Le Président Obasanjo du Nigéria et le Président Compaore du Burkina Faso ont pris la parole lors de la séance publique inaugurale qui a rassemblé un grand nombre de participants. Quinze ministres, six représentants d'organismes multilatéraux et bilatéraux et quatre représentants d'organisations de la société civile ont participé aux travaux du Groupe.

15. Les délibérations ont porté sur les questions posées dans le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*, dont les principales conclusions ont été présentées au Groupe par le Directeur de l'Equipe internationale de suivi basée à l'UNESCO. Les représentants de différents mouvements ont informé la réunion de leurs points de vue et expériences. Le groupe des *sherpas*, complété par des représentants de pays en développement, a rédigé le Communiqué qui a été adopté par le Groupe de haut niveau à sa séance finale (ce texte figure en annexe au présent document). Dans ce communiqué, il est demandé aux pays en développement de s'assurer que leur législation nationale contient des dispositions relatives à l'enseignement primaire gratuit et obligatoire et à la communauté internationale d'aider financièrement et de soutenir les pays en développement qui ne sont pas inclus dans l'Initiative de financement accéléré. Le Communiqué souligne qu'il importe d'améliorer la situation et les conditions de travail des enseignants, qui se sont aggravées à cause des ravages du VIH/sida, des conflits et des situations d'urgence, et il est demandé à l'UNESCO de renforcer sa capacité à assurer la coordination internationale des activités de suivi de Dakar. Le Groupe de haut niveau a estimé qu'il fallait continuer à accorder la priorité à l'EPT à la prochaine réunion du G8 (Evian, France, juin 2003), et le Directeur général a souligné que le prochain Sommet était une occasion à ne pas manquer pour accélérer les efforts internationaux en vue de réaliser les objectifs de l'EPT.

16. La deuxième réunion du Groupe de haut niveau à Abuja a été plus centrée, interactive et orientée sur les résultats que la première en octobre 2001, mais des inquiétudes subsistent quant à son poids politique et à son impact réel en tant que porte-parole de l'EPT au niveau mondial. Dans son Communiqué, le Groupe de haut niveau demande à l'UNESCO et à d'autres institutions clés en

matière d'EPT d'assurer aux prochaines réunions du Groupe une représentation d'un niveau plus élevé et une détermination plus grande à mobiliser la volonté politique au service des objectifs de l'EPT. Le Gouvernement indien accueillera la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT (New Delhi, 11-12 novembre 2003).

Coordination régionale

17. La huitième Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique (MINEDAF VIII) (Dar es-Salaam, 2-6 décembre 2002) a adopté une Déclaration d'engagement, "L'éducation pour construire une nouvelle Afrique", qui est un appel à la communauté internationale et aux gouvernements africains, en particulier dans le cadre du NEPAD, pour faire de l'EPT l'une des priorités majeures de développement sur le continent. La conférence générale constitutive du Forum des parlementaires africains pour l'éducation (FAPED), qui s'est tenue juste avant MINEDAF VIII, a donné aux parlementaires et aux ministres l'occasion de réitérer leur engagement vis-à-vis de l'EPT et d'échanger des points de vue sur les stratégies appropriées à cet égard. La création du FAPED est l'aboutissement des efforts déployés par le Bureau de l'UNESCO à Dakar pour mobiliser le soutien politique en faveur de l'EPT en Afrique grâce à des initiatives régionales.

18. En collaboration avec le Gouvernement bulgare, la Commission européenne, l'Association européenne pour l'éducation des adultes (AEEA) et l'Institut pour la coopération internationale de l'Association allemande d'éducation des adultes, l'UNESCO a organisé une Conférence internationale sur "L'apprentissage tout au long de la vie en Europe : vers les objectifs de l'EPT et le programme de CONFINTEA V" à Sofia (Bulgarie) du 6 au 9 novembre 2002. "L'appel à l'action de Sofia" souligne qu'il importe de motiver les Etats d'Europe et d'Asie centrale à poursuivre les programmes d'EPT et de CONFINTEA V et à aligner leurs politiques d'apprentissage tout au long de la vie sur ces programmes.

19. Dans la Déclaration de La Havane adoptée lors de la réunion des ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes (La Havane, 14-16 novembre 2002), les ministres ont approuvé le Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2002-2017 (PRELAC) et son modèle de suivi, et se sont engagés à promouvoir la qualité et l'équité en matière d'EPT dans la région.

20. Les préparatifs sont en cours pour la prochaine réunion ministérielle du Forum pour l'EPT de l'Asie du Sud (Islamabad, 21-23 mai 2003). Lors d'une réunion préparatoire à New Delhi (9-10 décembre 2002), il a été décidé de faire intervenir non seulement les ministres de l'éducation mais aussi ceux des finances et de la planification, ainsi que des organisations de la société civile, dans le processus de préparation au niveau des pays.

21. Depuis sa troisième réunion (Beyrouth, Liban, 21 janvier 2002), ARABEFA, mécanisme régional pour l'EPT dans la région arabe, a poursuivi ses activités de coordination. Dans ce cadre, toute une gamme d'activités multipartenaires liées à l'EPT ont été menées dans les domaines de la planification, de la promotion et du renforcement des capacités de l'éducation.

Partenariats au niveau international

22. *L'Initiative de financement accéléré*, étape décisive vers la réalisation de la promesse de Dakar selon laquelle "aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources", a été lancée lors de la réunion du Comité du développement de la Banque mondiale en avril 2002. Au titre de cette Initiative, un premier groupe de 18 pays en développement à faible revenu et à faible taux de scolarisation, et

pour lesquels existait une stratégie nationale de réduction de la pauvreté (PRSP), a été retenu et seront les bénéficiaires d'une aide extérieure immédiate pour atteindre les objectifs internationaux de développement en matière d'éducation.

23. L'UNESCO a pesé sur la sélection du premier groupe de 18 pays et préconisé l'allongement de la liste aux neuf pays en développement les plus peuplés (E-9) où beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. Les critères d'éligibilité ont été élargis et comprennent des plans d'EPT crédibles conformément à la recommandation de l'UNESCO au titre du suivi de Dakar. De hauts responsables de l'éducation, qui ont participé à plusieurs réunions organisées par la Banque mondiale autour de l'Initiative de financement accéléré depuis mai 2002, ont régulièrement souligné qu'il importe d'adopter la vision large de l'EPT telle qu'énoncée dans les six objectifs de Dakar. Les bureaux hors Siège de l'UNESCO coordonnent leurs efforts avec les groupes de donateurs résidents et la Banque mondiale afin d'aider les pays retenus à préparer leurs propositions pour une assistance financière au titre de l'Initiative de financement accéléré.

24. Lors du Sommet du G8 (Kananaskis, Canada, 26-27 juillet 2002), les participants ont examiné comment collaborer avec les pays en développement, les organisations internationales pertinentes et les autres parties prenantes afin d'atteindre les objectifs de l'Education pour tous. Ils ont approuvé l'Initiative de financement accéléré et adopté une série de recommandations visant à aider les pays en développement à assurer un enseignement primaire universel à tous les enfants et l'accès égal des filles à l'éducation en augmentant de manière sensible leur aide bilatérale.

25. Une réunion d'un groupe de donateurs, comprenant des organismes d'aide financière et technique, organisée par l'UNESCO et la Banque mondiale, coprésidée par le Canada et les Pays-Bas, et accueillie par la Commission européenne (Bruxelles, 27 novembre 2002), a examiné des propositions émanant du secrétariat de l'Initiative de financement accéléré pour une aide extérieure à sept pays bénéficiaires et a décidé de les soutenir. Il faudra 400 millions de dollars des Etats-Unis supplémentaires pour les trois prochaines années (2003-2005).

Programmes phares

26. L'UNESCO a contribué et participé à des programmes phares en matière d'EPT afin de mettre à profit les ressources et l'expertise interinstitutions et d'aider les pays à atteindre les objectifs de Dakar.

27. *L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI)*. Une séance sur *L'éducation pour tous et la parité entre les sexes* a été organisée à New York par l'UNESCO et l'UNICEF le 8 mai 2002, en marge de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants. Un réseau régional asiatique de l'UNGEI a été créé à Bangkok en mai 2002 et regroupe des institutions des Nations Unies et des ONG internationales. Il doit assurer la promotion de l'éducation des filles et encourager la création de réseaux aux niveaux national et régional pour atteindre l'objectif de Dakar. L'atelier thématique régional d'ARAB-EFA sur l'éducation des filles (Le Caire, 10-12 juin 2002) a fourni un soutien technique aux centres nationaux d'EPT dans la planification de l'éducation des filles en tant que priorité thématique dans les plans d'action nationaux d'EPT.

28. *Des Ressources pour la santé scolaire (FRESH)*. En 2002, l'UNESCO a lancé une stratégie pour promouvoir l'intégration du cadre FRESH dans les plans d'action d'EPT grâce à la formation et au renforcement des capacités des coordonnateurs nationaux de l'EPT désignés par les ministères de l'éducation. En novembre 2002, des coordonnateurs d'EPT de plus d'une soixantaine de pays en développement avaient participé à des ateliers. Outre les activités de promotion sur place dans les pays et dans les écoles, les travaux progressent afin de créer un site Web pour la santé scolaire

(FRESH). En 2002, l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et l'Internationale de l'éducation ont publié conjointement un document et une brochure intitulés *FRESH : une approche globale de la santé scolaire pour prévenir le VIH/sida et améliorer les résultats d'apprentissage*.

29. *L'Equipe spéciale interinstitutions sur l'éducation à l'ONUSIDA*. En mars 2002, l'IIEP/UNESCO a créé une Equipe spéciale interinstitutions sur l'éducation au sein de l'ONUSIDA ; elle est composée de tous les promoteurs de l'ONUSIDA ainsi que de l'ACDI (Canada), du Department for International Development DFID (Royaume-Uni), de l'Union européenne, d'Ireland AID, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement - SIDA (Suède), de l'USAID, de l'Education Development Center (Etats-Unis) et de l'Urban Institute (Etats-Unis). L'Equipe axe ses efforts sur la mobilisation de l'engagement en faveur de l'éducation préventive et sert de centre d'échange d'informations sur le rôle de l'éducation en vue d'atténuer les effets de la pandémie de VIH/sida. L'Equipe spéciale a organisé un séminaire sous-régional sur le thème *Accélérer la réponse du Secteur de l'éducation face au VIH/sida en Afrique dans le contexte de l'EPT* (Mombasa, Kenya, 11-15 novembre 2002).

30. *Nouveau programme phare sur les droits des handicapés : vers l'intégration*. Le secrétariat de ce programme phare, créé en 2002, est assuré conjointement par l'UNESCO et par l'Université d'Oslo (Norvège). L'UNESCO a préparé un document conceptuel sur le thème *Surmonter l'exclusion grâce à des démarches intégratrices dans l'éducation*, l'accent étant mis en particulier sur la situation des apprenants handicapés. Un cours basé sur l'Internet pour un apprentissage gradué est en préparation. Un comité directeur intérimaire, composé de représentants de l'Ouganda, de l'Inde, du Brésil, de la Norvège, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'Association internationale des handicapés (IDA), se réunira à Oslo (Norvège) les 6 et 7 mars 2003 pour étudier des activités proposées par le secrétariat et prendre des décisions à leur sujet.

31. *Le nouveau Programme phare sur l'éducation en faveur des populations rurales*. Depuis son lancement officiel lors du Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, août-septembre 2002), l'UNESCO et ses partenaires ont organisé une série d'ateliers sur divers aspects de ce programme phare. La FAO et l'UNESCO se proposent de publier conjointement un document sur le thème *L'éducation pour le développement rural : nouvelles réponses de politiques publiques* en mars 2003.

Coopération avec les organisations de la société civile

32. Il est reconnu que les organisations de la société civile sont des partenaires actifs dans la promotion de l'EPT aux niveaux mondial, régional, national et communautaire. L'UNESCO s'est associée à des partenaires clés de la société civile en matière d'éducation pour organiser la session annuelle de 2003 de la Consultation collective des ONG sur l'EPT sur le thème "Visions et approches globales de l'Education pour tous" (Porto Alegre, Brésil, 19-23 janvier 2003). Cela a été l'occasion d'évaluer la participation de la société civile aux processus de planification de l'éducation et d'examiner d'autres conceptions et pratiques de l'éducation et leur pertinence pour un enseignement de qualité et le progrès social. L'UNESCO a assuré la présence d'organisations de la société civile lors de toutes les réunions importantes sur l'EPT, en particulier la troisième réunion du Groupe de travail sur l'EPT et la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT.

33. Afin de préparer la contribution de la société civile à MINEDAF VIII, l'UNESCO a organisé la consultation collective régionale des ONG au Malawi (du 30 septembre au 2 octobre 2002). L'UNESCO a publié un document de travail pour MINEDAF VIII, *Défi de la réalisation de l'EPT en Afrique : perspectives et positions de la société civile* et organisé la séance spéciale entre les ministres de l'éducation d'Afrique et les ONG africaines sur le thème "L'avenir de l'EPT".

34. Des activités variées ont eu lieu aux niveaux régional, sous-régional et national afin de promouvoir la collaboration avec les organisations de la société civile, telles que le lancement, en collaboration avec la campagne du Réseau africain pour l'EPT et la Consultation collective des ONG en matière d'EPT, du programme de renforcement des capacités pour les organisations de la société civile en Afrique subsaharienne à l'appui de l'EPT (Dakar, Sénégal, 14-15 juillet 2002). Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, en coordination avec ceux du Caire, de Doha et de Rabat, a organisé la première réunion des ONG arabes en janvier 2003. C'était la première tentative de mobilisation des ONG de la région en vue de leur participation à l'EPT, tant au niveau national que régional.

Suivi et évaluation de l'EPT

35. Suite à une demande émanant du Groupe de haut niveau à sa première réunion (29-30 octobre 2001) indiquant qu'un rapport de suivi sur l'EPT doit être produit chaque année qui soit analytique, fasse autorité en la matière, repose sur des données nationales quantitatives et qualitatives et évalue la façon dont les pays ainsi que la communauté internationale tiennent les engagements qu'ils ont pris à Dakar, l'UNESCO a mis sur pied un Comité de rédaction international consultatif en janvier 2002 composé de 15 éminents spécialistes appartenant à des administrations publiques, des institutions multilatérales et bilatérales, des instituts de l'UNESCO et des ONG, aussi bien du Nord que du Sud. Les membres du Comité de rédaction se sont mis d'accord sur la nature du rapport et les modalités de production. Conformément aux recommandations du Comité, l'UNESCO a recruté des experts de renom international pour diriger l'Equipe de suivi. Le Directeur de cette Equipe du rapport est M. Christopher Colclough, en congé de l'Institut des études sur le développement à l'Université du Sussex (Royaume-Uni) et le Directeur adjoint est M. Steve Packer, détaché du Département pour le développement international - DFID (Royaume-Uni). Parmi les autres membres de l'Equipe on citera un expert confirmé, détaché par le Gouvernement néerlandais, et le chef de l'Observatoire de l'EPT de l'Institut de statistique de l'UNESCO. L'Equipe s'est mise au travail en juin 2002. Elle est financée par des subventions du Gouvernement du Royaume-Uni (4,5 millions de dollars sur trois ans) et du Gouvernement suédois (1,6 million de dollars sur trois ans). Un montant de 100.000 dollars a été prévu dans le document 31 C/5 pour le rapport.

36. *Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002, l'Education pour tous : le monde est-il sur la bonne voie ?* a été publié en anglais en novembre 2002, juste avant la deuxième réunion du Groupe de haut niveau. On y évalue les progrès d'ensemble vers la réalisation des six objectifs de Dakar, la mobilisation politique et financière des pays et dans quelle mesure la communauté internationale donne suite aux engagements pris à Dakar en 2000. Dans le rapport, on examine les processus de planification de l'EPT au niveau national et on présente de nouvelles estimations des financements internationaux requis pour parvenir à l'EPT d'ici à 2015.

37. Le rapport, publié à Londres, a eu un très large écho médiatique. Il a été traduit en français. Il est prévu de le traduire en arabe, chinois, russe, espagnol et portugais ainsi qu'en d'autres langues. Le rapport a été utilisé lors de la réunion des donateurs sur l'Initiative de financement accéléré, qui a eu lieu à Bruxelles en novembre 2002, et lors des réunions régionales des ministres de l'éducation organisées par l'UNESCO en Afrique et en Amérique latine et Caraïbes.

38. L'Equipe de suivi élabore actuellement une vigoureuse stratégie de promotion et de communication, afin d'assurer une distribution et une utilisation très larges du rapport (par l'intermédiaire des médias, de débats, de réunions thématiques). L'idée est de bien faire connaître ce rapport, d'encourager toutes les régions à en prendre possession, de le transmettre à divers auditoires, d'alimenter le débat et de créer une certaine attente pour les versions suivantes dans les années à venir.

Promotion et communication

39. Les préparatifs sont en cours pour marquer la Semaine mondiale de l'EPT 2003 (du 6 au 13 avril 2003), sur le thème "Créer une dynamique pour éliminer les disparités entre les garçons et les filles d'ici à 2005". Le rôle de l'UNESCO est de mobiliser les principaux acteurs - les secteurs, unités hors Siège et instituts de l'UNESCO, les partenaires de l'EPT, les ONG, les enseignants, les écoles, les universités et l'opinion publique - afin de célébrer le troisième anniversaire du Forum mondial sur l'éducation. Un effort particulier est fait au niveau des pays pour sensibiliser davantage les hautes sphères politiques et administratives. Un site Web spécial (www.unesco.org/education/efa/efa_week/index_new.shtml) donne toutes les informations sur cet événement. Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a invité des journalistes spécialisés dans l'éducation à une réunion d'information sur le soutien et la promotion de l'EPT.

40. Le Bulletin trimestriel *L'Education aujourd'hui* a poursuivi la publication d'un dossier de deux pages sur l'Education pour tous dans chaque numéro avec des articles sur les activités nationales, régionales et internationales dans ce domaine. Le site Web de l'EPT est mis à jour régulièrement avec des nouvelles et des informations sur les activités et événements pertinents aux niveaux régional et national. Le Bulletin trilingue de l'EPT a rendu compte des réunions du Groupe de travail et du Groupe de haut niveau sur l'EPT.

41. Les hauts responsables de l'UNESCO ont joué un grand rôle et contribué à donner beaucoup de relief aux activités du suivi de Dakar dans les tribunes internationales et régionales et dans la promotion de l'EPT auprès des Etats membres. Le Directeur général a régulièrement souligné que l'EPT devait avoir la plus haute priorité dans les programmes de l'UNESCO. En tant que promoteur de l'EPT dans le monde, il a régulièrement souligné son importance dans ses discours en de nombreuses occasions notamment lors des réunions du Groupe de travail et du Groupe de haut niveau sur l'EPT et de MINEDAF VIII. Le Sous-Directeur général pour l'éducation a également fait des discours et des exposés en diverses occasions pour encourager la communauté internationale à continuer de promouvoir l'EPT. On peut citer en particulier la réunion de "Solidarité nordique" organisée par le Conseil des ministres des pays nordiques (Oslo, 3 juin 2002) et la réunion des ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes (La Havane, Cuba, 14-16 novembre 2002).

Mobilisation des ressources pour l'UNESCO

42. Afin de renforcer son rôle de coordination et ses activités de programme, l'UNESCO a besoin de mobiliser des ressources supplémentaires auprès de ses partenaires de l'EPT. Une nouvelle démarche de coopération avec les donateurs a été mise en place pour l'EPT et deux documents clés ont été élaborés : *la Déclaration de principes sur la coopération avec les donateurs relative au suivi de Dakar* et *le Programme extrabudgétaire de services techniques au profit des pays appliquant le Cadre d'action de Dakar*. Cette démarche donne à l'UNESCO la possibilité de rationaliser son programme extrabudgétaire, à l'appui et en complément des activités du Programme ordinaire, et permet à l'Organisation de décider quels Etats membres et quels domaines thématiques bénéficieront d'un soutien.

43. Cette politique a été bien accueillie par les donateurs puisqu'un montant de 5,3 millions de dollars a été obtenu en 2002 au titre de ce programme : Norvège (1.500.000 dollars), Danemark (1.600.000 dollars), Finlande (500.000 dollars), Italie (1.400.000 dollars) et Espagne (300.000 dollars).

44. L'UNESCO a organisé trois réunions d'information avec des donateurs bilatéraux : les pays nordiques (Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande) et les pays du Bénélux (Belgique-

Flandres, Pays-Bas et Luxembourg), et avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Canada et l'Irlande.

45. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 166 EX/7 sur la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'action de Dakar,
2. Réaffirme sa volonté d'accorder une place importante et centrale au suivi du Forum mondial sur l'éducation dans le programme de l'UNESCO relatif à l'éducation ;
3. Demande au Directeur général de renforcer encore la capacité de l'UNESCO à remplir son rôle de coordination à l'échelle internationale, tel que recommandé par le Groupe de haut niveau dans son Communiqué, et de maintenir la dynamique collective en ce qui concerne le suivi du Cadre d'action de Dakar, conformément aux priorités établies dans la Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) et le Programme et budget pour 2002-2003 (31 C/5) ;
4. Invite le Directeur général à faire rapport au Conseil exécutif à sa 169e session sur la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'action de Dakar.

**Communiqué de la deuxième réunion du Groupe de haut niveau
sur l'éducation pour tous
Abuja, Nigéria
19-20 novembre 2002**

1. Nous, participants à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, nous sommes réunis à Abuja (Nigeria) les 19 et 20 novembre 2002, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO. La réunion a été généreusement accueillie par le Gouvernement du Nigéria. Conformément à notre mandat, qui est de renforcer la volonté politique et de mobiliser des ressources techniques et financières, nous avons examiné les progrès accomplis vers la réalisation en 2005 et 2015 des six objectifs de l'éducation pour tous fixés d'un commun accord au Forum mondial sur l'éducation de Dakar (avril 2000).

2. Nous avons accueilli avec satisfaction le Rapport de suivi sur l'EPT dans le monde 2002 (Education pour tous - Le monde est-il sur la bonne voie ?), qui est un moyen utile de placer les gouvernements et la communauté internationale devant les responsabilités qu'ils ont prises dans le Cadre d'action de Dakar et au titre des objectifs de développement du Millénaire. Nous jugeons alarmant que, selon les tendances actuelles, 83 pays seulement aient atteint ou aient de fortes chances d'atteindre d'ici 2015 les trois des six objectifs de Dakar qui se prêtent actuellement à un suivi quantitatif - généralisation de l'enseignement primaire (scolarisation et achèvement des études), égalité des sexes et alphabétisation des adultes.

3. Compte tenu du caractère d'urgence de l'objectif consistant à éliminer d'ici 2005 les disparités entre les sexes dans les premier et second degrés, nous demandons instamment que les pays qui risquent de ne pas atteindre cet objectif soient aidés à accélérer les progrès en la matière et s'emploient concrètement à lever les obstacles d'ordre culturel. Il faut mettre en œuvre des programmes et des stratégies multi-sectoriels visant à combattre les formes d'exploitation et autres contraintes qui entravent la fréquentation scolaire des filles et nuisent à leurs résultats. Il faut accorder d'urgence une haute priorité à la production de données ventilées par sexe concernant l'enseignement secondaire, afin de permettre de suivre l'évolution à ce niveau.

4. L'élan donné par le Forum mondial sur l'éducation à l'élaboration de plans en faveur de l'EPT à la fois complets, intégrés, orientés vers les résultats et tenant compte des disparités entre les sexes, doit être entretenu et concrétisé d'urgence. Il faut éviter une surcharge de prescriptions externes, de travaux de planification et d'élaboration de rapports, et encourager un soutien coordonné des processus au niveau national. Pour éviter des processus de planification en parallèle, nous soulignons la nécessité d'envisager la planification en vue de l'EPT avec souplesse et en fonction de la situation de chaque pays : ainsi, le plan pourra être spécifique à l'EPT, ou être intégré à d'autres plans du secteur de l'éducation ou au plan de développement dans son ensemble - les six objectifs de Dakar recevant toute l'attention voulue. Il faut exploiter les possibilités offertes par les stratégies de réduction de la pauvreté et l'initiative accélérée pour promouvoir l'EPT et les objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.

5. Les plans nationaux doivent s'insérer dans le contexte économique des pays et reposer sur une approche holistique du développement de l'éducation prenant en compte des enjeux tels que le VIH/sida, les conflits, les situations de crise et la transition vers la démocratie. Les plans nationaux qui visent à combattre la pandémie du VIH/sida doivent permettre au secteur de l'éducation de mieux prévenir une propagation supplémentaire du VIH, et engager tout le secteur à faire face à l'impact du sida sur l'offre et la demande d'une éducation de qualité.

6. Nous sommes gravement préoccupés par les informations selon lesquelles l'aide publique au développement en faveur de l'éducation de base aurait décliné au cours des années 1990. Malgré les engagements pris dernièrement par certains pays, tout indique qu'il existe un grave déficit du soutien international à la réalisation des objectifs de l'EPT, alors même que les pays déploient les plus grands efforts pour améliorer la mobilisation interne des ressources et leur

efficacité. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre des engagements pris à Dakar. Ces engagements ont été suivis de l'accord de développement conclu à Monterrey, qui requiert une responsabilité et des obligations réciproques des gouvernements du Nord et du Sud en matière de développement global. Nous accueillons avec satisfaction et soutenons l'initiative accélérée en tant que moyen parmi d'autres de faciliter la réalisation d'accords de ce genre au niveau national, en s'appuyant sur les processus de développement existants et en faisant correspondre à des plans crédibles les ressources nécessaires. Cette initiative demande à être complétée par des instruments alternatifs de manière à toucher, avec le temps, d'autres pays. Les organismes internationaux de financement et d'assistance technique doivent mettre au point des stratégies pour aider les pays qui ne participent pas à l'initiative accélérée à réaliser l'EPT. La coordination et l'harmonisation des procédures et des mécanismes d'établissement des rapports doivent être assurées à l'initiative des pays, avec le soutien des organismes internationaux de financement et d'assistance technique.

7. Des mesures concrètes doivent être prises, notamment aux échelons national et local, pour élargir et renforcer la participation de la société civile (en particulier les pauvres, les communautés religieuses ou confessionnelles et les milieux d'affaires) à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'EPT. L'information, notamment celle qui a trait aux résultats obtenus, doit être partagée ouvertement et dans les meilleurs délais avec les organisations de la société civile concernées. Les organismes de financement et d'assistance technique et les gouvernements doivent soutenir le renforcement des capacités de la société civile pour lui permettre de participer efficacement au processus d'EPT. Des politiques et des textes législatifs reconnaissant l'importance du rôle de la société civile devraient être élaborés. Il est nécessaire de mettre au point des indicateurs du succès des partenariats.

8. Pour améliorer la formulation et le suivi des politiques concernant les six objectifs de l'EPT, des données quantitatives et qualitatives plus précises et à jour sont nécessaires. Cela suppose un intense effort en vue de renforcer, aux échelons local, national et international, les capacités de collecte et d'utilisation effective des données aux fins de l'élaboration des politiques et plans nationaux. Nous nous félicitons de l'annonce, par le Gouvernement canadien, d'une contribution de 5 millions de dollars, répartie sur 5 ans, en faveur de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et encourageons les autres partenaires à intensifier leur soutien à des actions de ce genre. Nous estimons nécessaire de renforcer les synergies entre les six objectifs de l'EPT et les deux objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.

9. Nous décidons d'intensifier nos efforts de sensibilisation aux échelons mondial, régional et national afin de dynamiser la volonté politique et la mobilisation des ressources en vue d'accélérer les progrès de l'EPT.

10. En ce qui concerne les prochaines mesures à prendre, nous recommandons tout particulièrement ce qui suit :

- (i)** Les gouvernements du Sud doivent faire de l'enseignement gratuit et obligatoire un droit consacré par la législation nationale et respecté dans la pratique. Les stratégies nationales en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT doivent recevoir la part requise des budgets nationaux et bénéficier de toutes les sources de financement possibles, y compris celles liées à l'allégement de la dette.
- (ii)** Les gouvernements doivent s'employer fermement et résolument à améliorer la situation et les conditions de travail du personnel enseignant, afin de prévenir les pénuries prévisibles qui sont signalées dans le rapport. Les pénuries à prévoir sont actuellement aggravées par la pandémie du VIH/sida, les conflits et les situations d'urgence. Une action à cet égard est d'autant plus importante que, dans certains pays, la profession enseignante n'attire plus les jeunes.

- (iii) Les réunions régionales et sous-régionales, à commencer par celle du Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRELAC) (novembre 2002), les conférences des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique organisées par l'UNESCO (MINEDAF) (décembre 2002), et des initiatives régionales comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Forum des éducatrices africaines (FAWE), qui encouragent la coopération Sud-Sud, sont d'importantes occasions de mobiliser la volonté politique et des ressources en faveur de l'EPT.
- (iv) La réunion des organismes de financement et d'assistance technique qui doit avoir lieu à Bruxelles (novembre 2002) donne aux institutions d'aide bilatérale et multilatérale une importante occasion de coordonner leur engagement à tenir les promesses faites à Dakar et à Monterrey.
- (v) La réunion que le G-8 tiendra à Evian (France) en 2003 offre à cet influent organisme une occasion cruciale de poursuivre et d'accélérer l'utile contribution apportée par l'intermédiaire de son équipe spéciale sur l'éducation.
- (vi) Les institutions compétentes doivent concevoir et coordonner une stratégie de promotion de l'EPT afin de répondre à certaines préoccupations particulières dans différents pays et régions (l'UNICEF en ce qui concerne l'éducation des filles et l'UNESCO pour ce qui est de la condition des enseignants, par exemple).
- (vii) Il faut tirer pleinement parti de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui s'ouvrira prochainement, et de la décennie proposée de l'éducation pour le développement durable afin de faire progresser la cause de l'EPT.
- (viii) Il faut mettre pleinement à profit les possibilités offertes par le Groupe de haut niveau, le rapport annuel de suivi, la semaine annuelle de l'EPT et les grands événements internationaux consacrés à des questions de développement pour souligner l'importance de l'éducation pour le développement dans son ensemble.
- (ix) L'UNESCO devrait renforcer d'urgence sa capacité de s'acquitter de sa fonction de coordination internationale.
- (x) L'UNESCO et les autres institutions clés de l'EPT doivent concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour que les réunions à venir du Groupe de haut niveau bénéficient d'une représentation d'un niveau plus élevé et d'une capacité accrue de mobiliser la volonté politique au service des objectifs de l'EPT.

11. Nous reconnaissons que de nombreux pays ont réalisé d'importants progrès qui n'étaient pas reflétés dans les données mises à la disposition de l'équipe chargée du Rapport de suivi. Nous encourageons cette équipe à faire figurer dans la partie analytique des rapports futurs des études de cas qui illustrent les meilleures pratiques et rendent compte de succès exemplaires obtenus dans la réalisation des objectifs de l'EPT et de la gratuité de l'enseignement. Les rapports futurs devraient également contribuer à clarifier les concepts et les indicateurs nécessaires pour suivre les progrès accomplis sur la voie des trois objectifs concernant la protection et l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes et la prise en compte des besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes par le développement des compétences pratiques.

12. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement de l'Inde de s'être offert à accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau en novembre 2003.